

DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE CHAMPAGNE-ARDENNE ET DE LA MARNE



JEUNESSE ET SPORTS

AFFAIRES DÉPARTEMENTALES

CHALONS EN CHAMPAGNE, le 12 février 1998

LE DIRECTEUR REGIONAL ET DEPARTEMENTAL
à

A.C.R.A.P.
11 Rue du Président Kennedy

51100 REIMS

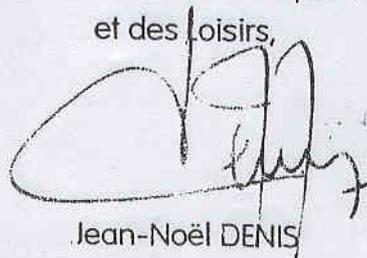
MJ/EM/N° 590
Dossier suivi par :
Muriel JAILLARDON
03 26 21 83 47

Objet : Déclaration d'un établissement d'activités physiques et sportives
Référence : Dossier n° ET000314 (à rappeler dans toute correspondance)

Votre déclaration a été enregistrée le 12/02/98 en application des articles 47 et 471 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée et des articles 1 et 2 du décret n°93 -1101 du 3 septembre 1993 (déclaration des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques et sportives et la sécurité de ces activités).

Le code de votre établissement est le : **05198ET0019**

P/Le Directeur Régional et Départemental
L'Inspecteur de la Jeunesse, des Sports
et des loisirs,



Jean-Noël DENIS

Ce récépissé doit être affiché